



COMMUNE DE VAULION
Administration communale
Place de l'Hôtel-de-Ville 1
1325 VAULION

PREAVIS MUNICIPAL N° 2023-06

**" Réponse au postulat
Futur projet de séparatif du bas du village : Intégration de conduites de
chauffage à distance"**

Pour la séance du Conseil communal du 5 octobre 2023.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule :

Le 6 avril dernier, lors de la séance du Conseil communal, les conseillers présents ont pris en considération un postulat demandant à la Municipalité d'étudier la probabilité d'intégrer, dans les futurs travaux d'assainissement de notre village, la pose de conduites en attente d'un éventuel chauffage à distance. Pour appuyer cette demande plusieurs arguments intéressants et d'actualité ont été relevés.

La Municipalité s'est expliquée sur les difficultés d'une telle intégration sur des tronçons de travaux et sur les directions énergétiques suivies depuis plusieurs législatures, soit de favoriser la distribution de gaz déjà bien présente sur le territoire communal.

Les importants projets à venir, tels que la distribution de l'eau potable, les travaux d'assainissement dans tout le village, l'épuration de nos eaux usées, le traitement des micropolluants, l'entretien de nos alpages et des bâtiments communaux, la construction d'un nouveau collège et d'une nouvelle caserne pour les pompiers, vont grandement impacter nos finances communales. C'est pour toutes ces raisons que la Municipalité ne s'est pas engagée dans l'étude d'un projet de chauffage à distance. Malgré les arguments de l'exécutif, le postulat a été pris en considération et transmis à la Municipalité.

Etude :

Afin de répondre de manière objective à cette demande la Municipalité a mandaté un ingénieur HES en génie thermique, Monsieur Jonathan Dietrich. Le rapport établi par ce dernier confirme l'impossibilité d'une telle pratique d'intégration de conduites de chauffage sans l'élaboration d'un projet global de chauffage à distance.

But :

Répondre au postulat, intégration de conduites de chauffage à distance dans le futur projet de séparatif.

Réflexion de la Municipalité :

Consciente que le sujet d'un chauffage à distance, pour toutes les raisons citées dans le postulat, est bien présent dans tous les esprits de nos concitoyens, la Municipalité suggère que l'étude et pourquoi pas la réalisation d'un chauffage à distance soit menée par un groupe de personnes privées comme pratiqué dans de nombreux villages de la région. La Commune pouvant être partenaire dans le projet.

Conclusions :

Au vu de ce qui précède et s'agissant de la réponse au postulat « Futur projet de séparatif du village : intégration de conduites de chauffage à distance », la Municipalité propose au Conseil communal de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil,

- vu le préavis municipal n° 2023-06 relatif à la réponse au postulat « Futur projet de séparatif du village : intégration de conduites de chauffage à distance »
- ouï le rapport de la Commission désignée pour l'étude de ce projet
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide :

- de ne pas intégrer de conduites de chauffage à distance dans le futur projet de séparatif du bas du village
- de relever la Commission de son mandat

Adopté dans sa séance du 19 septembre 2023.

Resp : B. Martignier

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  C. Languetin	 The seal is circular with the text 'MUNICIPALITE DE VAULION' around the perimeter. In the center is a coat of arms featuring a shield with a crown on top, flanked by two figures. Below the shield is a banner with the text 'UNUS ET PARS'.	La Secrétaire  V. Meyer
--	--	--

Annexe : rapport de M. Dietrich

Commune de Vaultion

Réponse au postulat du 06 avril 2023 - Chauffage à distance
22.05.2023 - V1



Le bureau JDI Sàrl a été mandaté par la municipalité de Vaultion pour répondre au postulat transmis par le Conseil communal en date du 6 avril 2023 concernant l'intégration de conduites de chauffage à distance en parallèle du projet de séparatif du bas du village.

Les arguments avancés par le Conseil communal concernant la création d'un chauffage à distance alimenté par des plaquettes forestières locales sont corrects et d'actualité au vu de la situation géographique du village et du contexte géopolitique actuel.

Cependant, une étude de faisabilité doit être réalisée en amont de la pose de conduites permettant de déterminer des points essentiels tels que la rentabilité du projet dépendant des preneurs de chaleur intéressés, l'emplacement de la centrale de chauffe et le tracé du réseau dans sa globalité. De ce fait, la mise en place de conduites enterrées pour un réseaux de chauffage à distance n'est pas recommandée à l'heure actuelle pour les raisons suivantes :

- Le dimensionnement des conduites à distance est lié au débit circulant dans ces dernières qui dépend lui des preneurs de chaleur raccordés et de leurs puissances thermiques.
- L'emplacement de la centrale de chauffe influence la configuration du réseau et donc son dimensionnement (diamètre, pente, dilatation, etc.).
- Plusieurs technologies de conduites existent et sont sélectionnées en fonction de l'envergure du projet (conduites rigides ou flexibles).
- L'unique mise en place des conduites principales nécessitera inévitablement des ouvertures de route ultérieures pour la réalisation des piquages permettant l'alimentation des preneurs de chaleur. Il n'est en effet pas envisageable de réaliser des raccordements dans des bâtiments privés alors qu'aucun projet de chauffage à distance n'est en cours.
- Selon la méthode de communication choisie entre le fournisseur et les preneurs de chaleur un réseau informatique est potentiellement nécessaire et doit être réalisé en parallèle de la pose des conduites de chauffage à distance. Ce dernier permettant une optimisation de l'installation et une gestion à distance du comptage d'énergie.

En conclusion, la mise en place de conduites à distance en parallèle des travaux d'assainissement de la route serait judicieuse pour autant qu'un projet de chauffage à distance ait été réalisé.

Jonathan Dietrich

Ingénieur HES en génie thermique
Expert CECB